



Rapport d'activité

2018



RECEF
*Réseau des compétences
électorales francophones*

TABLE DES MATIÈRES

LE MOT DU PRÉSIDENT	5
1. LES ACTIVITÉS D'ÉCHANGE DES BONNES PRATIQUES ÉLECTORALES	6
1.1 LES ACTIVITÉS D'ÉCHANGES DES BONNES PRATIQUES ET DE FORMATION.....	6
<i>6^e Séminaire international d'échanges</i>	6
1.2 LES MISSIONS D'ÉTUDE ET D'IMPRÉGNATION ÉLECTORALE	9
<i>Mission d'étude et d'échanges lors des élections générales du Québec</i>	9
2. UNE EXPERTISE ÉLECTORALE EN APPUI AUX ACTIVITÉS DE L'OIF	11
2.1 L'APPUI AUX MISSIONS DE L'OIF.....	11
3. LES ACTIONS DE RÉSEAUTAGE INTERNATIONAL ET DE RAYONNEMENT DES INSTITUTIONS ÉLECTORALES FRANCOPHONES	12
3.1 LES ACTIONS DE RÉSEAUTAGE INTERNATIONAL	12
<i>6^{es} Journées des Réseaux institutionnels de la Francophonie</i>	12
<i>Conférence annuelle de l'Association francophone des Autorités de protection des données personnelles</i>	13
3.2 LE RAYONNEMENT DU SAVOIR ÉLECTORAL EN LANGUE FRANÇAISE	13
<i>Les publications</i>	13
<i>Le site Internet et le compte Twitter</i>	14
4. LES ACTIVITÉS D'ADMINISTRATION DANS UNE PERSPECTIVE PARTICIPATIVE DES MEMBRES	16
4.1 L'ADMINISTRATION, LA PLANIFICATION ET LA REDDITION DE COMPTES	16
<i>5^e Assemblée générale du RECEF</i>	16
<i>L'administration du RECEF par le Bureau</i>	17
4.2 LE FINANCEMENT DU RÉSEAU ET DES ACTIVITÉS	17
LES PERSPECTIVES	20
ANNEXE : LA DÉCLARATION DU RECEF À ANTANANARIVO	21

LE MOT DU PRÉSIDENT

C'est avec fierté que je vous présente le Rapport d'activité 2018 du Réseau des compétences électorales francophones (RECEF).

L'année a commencé en force avec les 6^{es} assises annuelles du RECEF, qui se sont tenues dans la ville d'Antananarivo à Madagascar, du 20 au 22 mars. Lors des deux premières journées, le RECEF a réalisé son 6^e séminaire international d'échanges qui portait cette année sur le thème « Un processus électoral inclusif favorisant la participation des femmes et des minorités ». Le 22 mars, les membres ont tenu la 6^e Assemblée générale du RECEF. Cet événement a regroupé plus de 80 participants, provenant de 21 organismes de gestion des élections et de plusieurs partenaires internationaux.



Du 29 septembre au 2 octobre, en collaboration avec Élections Québec, le RECEF a organisé la plus importante mission d'étude et d'échanges de son histoire, à l'occasion des élections générales du Québec. Cet événement a rassemblé 23 représentants de quelque 13 pays francophones.

Je tiens à féliciter tous les membres qui participent activement aux activités et à l'administration du réseau, contribuant ainsi à son dynamisme. Au nom de tous les membres du réseau, je remercie sincèrement l'OIF, cette formidable institution internationale qui appuie le réseau dans l'organisation de ses activités.

Général Siaka Sangaré
Délégué général aux Élections du Mali
et président du Réseau des compétences électorales francophones

1. LES ACTIVITÉS D'ÉCHANGE DES BONNES PRATIQUES ÉLECTORALES

En 2018, le RECEF a organisé deux principales activités d'échange d'expérience électorale :

- 20-21 mars Madagascar Séminaire international d'échanges du RECEF - Un processus électoral inclusif favorisant la participation des femmes et des minorités
- 29 sept-2 oct. Québec Mission d'étude et d'échanges lors des élections générales du Québec

Ces activités permettent de consolider la professionnalisation des organismes de gestion des élections du réseau et de consolider les différentes cultures démocratiques de la Francophonie.

1.1 Les activités d'échanges des bonnes pratiques et de formation

6^e Séminaire international d'échanges

Les 20 et 21 mars 2018, le Réseau des compétences électorales francophones (RECEF) a organisé son 6^e séminaire international d'échanges, ayant pour thème : « Un processus électoral inclusif favorisant la participation des femmes et des minorités ».

Cet événement a été organisé en partenariat avec la Commission électorale nationale indépendante de Madagascar, et il a été rendu possible grâce au soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

Le séminaire a regroupé plus de 80 participants, provenant de 21 organismes de gestion des élections de l'espace francophone, ainsi que plusieurs partenaires internationaux et malgaches, notamment de l'Union interparlementaire, du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) de Madagascar, de l'International IDEA, du Centre européen d'appui aux élections (ECES), de l'International Foundation for Electoral Systems (IFES), du Conseil national des femmes de Madagascar, de la Plateforme des femmes de l'Océan Indien, ainsi que des femmes parlementaires associées à l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) en provenance de l'Assemblée des représentants du peuple de la Tunisie et de l'Assemblée législative de l'Union des Comores.

Programmation du séminaire

Au cours des deux jours de ce séminaire électoral international visant le partage d'expertise, plusieurs expériences nationales ont été présentées dans le cadre des cinq ateliers de la programmation (liens) :

- l'état des lieux de la représentation politique des femmes et l'impact des mesures incitatives visant à atteindre la parité ;
- la diversité et la parité des candidatures et les campagnes électorales ;
- le recensement et le vote : la participation des femmes et des minorités aux élections ;
- la composition paritaire des organismes de gestion des élections et le recrutement des agents électoraux ;
- l'intégration de la perspective de genre et de diversité au cycle électoral et le rôle des organismes de gestion des élections.

Les recommandations

Au terme de ce séminaire riche en échanges, les participants ont adopté la Déclaration du RECEF à Antananarivo qui propose plusieurs recommandations aux organismes de gestion des élections, aux acteurs des processus électoraux et aux organisations de la société civile, dans le respect de la culture électorale et politique des différents pays. La Déclaration recommande notamment :

- de poursuivre la réflexion et l'échange de bonnes pratiques relativement aux mesures incitatives favorisant une représentation politique paritaire entre les femmes et les hommes;
- de favoriser l'adoption et la mise en œuvre d'un cadre législatif contraignant de manière à rendre effectives les mesures prises en faveur d'une plus grande implication des femmes dans la politique et les processus électoraux;
- de documenter et d'analyser, pour chaque pays, les facteurs qui ont un effet discriminatoire sur la candidature des femmes afin d'identifier des mesures efficaces et adaptées pour favoriser et accroître leur représentativité;
- d'intégrer une perspective de genre et inclusive des différents groupes dans l'analyse, la planification et la mise en œuvre des actions et des stratégies des OGE, dont la collecte de statistiques relatives au genre et à la représentation des minorités;
- de favoriser l'embauche de personnes représentatives de la diversité de la société au sein de l'organisme de gestion des élections ainsi qu'un environnement de travail inclusif;

- de poursuivre la réflexion et les actions visant à introduire une perspective de genre dans l'ensemble du cycle électoral, en collaboration avec les acteurs concernés, dont les partis politiques, les médias et la société civile, en misant notamment sur des initiatives en matière de sensibilisation, d'information et d'éducation politique;
- de promouvoir les valeurs idéologiques égalitaires et d'inviter les OGE à formuler des recommandations de manière à favoriser un processus électoral inclusif et exempt de violence.

Au terme de ce séminaire, le secrétariat général du RECEF a publié un rapport synthèse dans le but de conserver une trace historique de cet événement international et de faire rayonner les riches expériences électorales nationales de l'espace francophone.



La photographie de famille des participants au séminaire

1.2 Les missions d'étude et d'imprégnation électorale

Mission d'étude et d'échanges lors des élections générales du Québec

Du 29 septembre au 2 octobre, le RECEF a organisé une Mission d'étude et d'échanges à l'occasion des élections générales québécoises du 1^{er} octobre 2018. Pour l'occasion, 13 représentants d'organismes de gestion des élections de la Francophonie, 8 représentants d'administrations électorales du Canada et 2 représentants de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et de l'*International Foundation for Electoral Systems* (IFES) se sont rendus dans la ville de Québec, au Canada, pour en apprendre sur le système électoral québécois et la gestion des élections québécoises. Ils ont également eu l'opportunité d'échanger entre administrateurs d'élections de la Francophonie et du Canada.

Ce programme d'accueil de visiteurs était organisé par Élections Québec, l'organisme indépendant responsable de l'organisation des élections provinciales québécoises. Il a débuté avec deux journées d'information visant à présenter différentes modalités du système électoral québécois, notamment : la dynamique de la scène politique québécoise, la décentralisation de l'administration des élections québécoises, les initiatives d'Élections Québec en matière d'éducation à la démocratie, la campagne de communication d'Élections Québec, les règles de financement des partis politiques, le traitement des plaintes en élections, ainsi que le système informatique de gestion des événements provinciaux.

Le jour du scrutin, le 1^{er} octobre, les participants ont été répartis au sein de 8 équipes afin d'observer les étapes clés des opérations de vote dans quatre circonscriptions électorales de la ville de Québec. Durant cette journée, les participants ont observé l'ouverture d'un bureau de vote et le vote des premiers électeurs. Par la suite, ils ont visité le bureau d'un directeur du scrutin, la personne responsable de la coordination de l'élection dans une circonscription électorale au Québec. En après-midi, ils ont visité le Centre de renseignements aux électeurs, ainsi que l'entrepôt électoral d'Élections Québec. En soirée, ils ont observé le dépouillement des votes, ainsi que la transmission des résultats électoraux préliminaires et leur diffusion en direct dans les médias québécois. Les observateurs ont beaucoup apprécié la sérénité qui régnait tout au long de cette journée d'élection, ainsi que la transparence et la rapidité de la transmission et de la diffusion des résultats électoraux préliminaires le soir du scrutin, quelques heures après la fermeture des bureaux de vote.

Le 2 octobre, les participants ont assisté à une présentation de représentants du ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec. Celle-ci portait sur l'action internationale du Québec en Afrique et en Francophonie. Finalement, ils ont partagé leurs

observations et leurs réflexions sur le système électoral québécois, son administration et les opérations de vote le jour du scrutin.

Le succès de cet événement a été rendu possible grâce au soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie, d'Élections Québec, de l'Assemblée nationale du Québec et du ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec.



Photographie de famille des participants

Bilan des résultats de l'objectif 1 : Réaliser des activités d'échanges des bonnes pratiques électorales

Résultats attendus	Réalisation
Tenir le 6 ^e Séminaire international d'échanges sur le thème : un processus électoral inclusif favorisant la participation des femmes et des minorités.	Le 6 ^e séminaire électoral du RECEF s'est tenu à Madagascar, les 20 et 21 mars 2018. Il y avait 80 participants de 21 administrations électorales membres et de plusieurs organisations internationales.
Tenir une mission d'étude et d'imprégnation électorale.	Mission d'études et d'échanges réalisée à l'occasion des élections générales du Québec, du 29 septembre au 2 octobre. Il y avait 23 participants de 13 administrations électorales membres.

2. UNE EXPERTISE ÉLECTORALE EN APPUI AUX ACTIVITÉS DE L'OIF

Le RECEF rassemble 32 organismes de gestion des élections de la Francophonie qui ont à la fois une grande expertise électorale et des défis électoraux à relever. Le réseau est à la disposition de ses membres et il est également à la disposition de l'OIF, qui est une institution internationale incontournable en matière d'appui aux processus électoraux de l'espace francophone.

2.1 L'appui aux missions de l'OIF

En 2018, le RECEF a collaboré à plusieurs missions de soutien aux processus électoraux de l'OIF par l'entremise de la participation de ses membres, notamment celle de son président, le Général Siaka Sangaré, à quelques reprises. Ces missions ont été entièrement coordonnées par l'OIF et n'ont pas engendré de dépenses pour le Réseau.

Dans ce contexte, le Réseau ne peut pas présenter un portrait exhaustif de la participation de ses membres en appui aux missions de l'OIF.

Le secrétariat général du RECEF est en communication permanente avec l'OIF, afin d'échanger sur les enjeux électoraux et afin de répondre aux éventuelles demandes de l'Organisation.

Bilan des résultats de l'objectif 2 : Appuyer les activités de l'OIF

Résultats attendus	Réalisation
Répondre positivement aux demandes de l'OIF et favoriser la participation de membres du réseau et des experts électoraux en soutien aux activités de l'OIF en matière d'appui aux processus électoraux.	Quelques membres, dont le président du RECEF, ont participé à plusieurs de l'OIF.

3. LES ACTIONS DE RÉSEAUTAGE INTERNATIONAL ET DE RAYONNEMENT DES INSTITUTIONS ÉLECTORALES FRANCOPHONES

Un autre volet de la mission du RECEF est de favoriser les activités de réseautage avec d'autres organisations internationales, ainsi que la recherche et le rayonnement du savoir électoral en langue française. Le Réseau s'inscrit ainsi en complémentarité dans l'offre de soutien aux activités électorales francophones et comme un collaborateur des autres organisations œuvrant également à cette fin. De plus, le Réseau se fait un devoir de participer aux Journées des réseaux institutionnels de la Francophonie et aux autres activités de collaboration avec les autres réseaux francophones.

3.1 Les actions de réseautage international

Comme il a été mentionné précédemment, le RECEF a favorisé la participation de plusieurs institutions internationales lors de son 6^e séminaire international d'échanges. De plus, le RECEF a pris part à certaines activités internationales durant l'année 2018.

6^{es} Journées des Réseaux institutionnels de la Francophonie

Les 6^{es} Journées des réseaux institutionnels de la Francophonie se sont tenues les 29 et 30 mai 2018, au siège de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), à Paris. Cette sixième édition avait pour thème « Les réseaux institutionnels de la Francophonie : acteurs et garants des droits et libertés ». Ce fut l'occasion pour plus de 50 participants représentant les 16 Réseaux institutionnels de la Francophonie de faire le point sur les enjeux de l'heure en matière d'État de droit et de démocratie.

La cérémonie d'ouverture, qui était présidée par la secrétaire générale de la Francophonie, Son Excellence madame Michaëlle Jean, a notamment été l'occasion pour quatre grands témoins de la Francophonie de présenter un enjeu important de l'espace francophone. Durant ces témoignages, les enjeux de la parité homme-femme, ceux des migrations, de la radicalisation et du terrorisme, de l'évolution des processus démocratiques dans l'espace francophone ou encore de la problématique de l'état civil ont été abordés par d'éminents spécialistes.

La programmation (liens) prévoyait plusieurs séances de travail divisées en trois grands thèmes :

1. Promotion et protection des droits de l'Homme
2. Droit et justice
3. Processus électoraux

Pour l'occasion, l'OIF avait invité trois membres du RECEF en provenance du Mali, du Niger et du Québec. Les membres du RECEF ont grandement contribué à l'animation des ateliers de travail portant sur les processus électoraux, notamment lors d'une table ronde portant sur « Les voies et moyens de revitaliser les processus démocratiques dans l'espace francophone » et lors d'une autre qui avait pour titre « Réseaux sociaux et processus démocratiques ».

En séance de clôture de cet événement, les participants ont souligné l'importance d'augmenter les activités transversales entre les 16 différents Réseaux institutionnels de la Francophonie.

Conférence annuelle de l'Association francophone des Autorités de protection des données personnelles

Les 18 et 19 octobre 2018, à Paris, l'Association francophone des Autorités de protection des données personnelles (AFAPDP) a réalisé sa Conférence annuelle sous le thème : « Données personnelles, réseaux sociaux et démocratie ».

Lors de cet événement, le RECEF a déployé une experte des questions relatives à cette thématique, Madame Dominique Drouin. Elle a participé à une table ronde afin de partager l'expérience du Québec et d'autres pays membres du RECEF, ainsi que le point de vue des organismes de gestion des élections relativement à cette thématique transversale.

À la suite de cet événement, il a été convenu de poursuivre les collaborations en 2019, car cet enjeu émergent est considéré comme prioritaire par l'OIF.

3.2 Le rayonnement du savoir électoral en langue française

Les publications

Le RECEF a enrichi sa collection de rapports synthèses de ses séminaires électoraux avec deux nouvelles publications.

En avril, le Réseau a publié, en collaboration avec l'organisme International IDEA, une synthèse de l'Atelier sur « L'utilisation des nouvelles technologies dans les processus électoraux », qui avait été réalisé au Cap-Vert en novembre 2017. Ce rapport a également été traduit en anglais, afin d'augmenter son rayonnement international.



En octobre, le Réseau a également publié le rapport synthèse « Un processus électoral inclusif favorisant la participation des femmes et des minorités ». Ce rapport est une synthèse des présentations et des conclusions de ce séminaire électoral. Il permet de conserver une trace historique de cet événement international et de faire rayonner les riches expériences électorales nationales de l'espace francophone.

Cette publication présente également les principales recommandations issues de ce séminaire, qui sont également rassemblées au sein de la Déclaration du RECEF à Antananarivo.

Ces rapports sont disponibles gratuitement sur le site Internet du RECEF et dans une édition papier.

Le site Internet et le compte Twitter

Le site Internet du RECEF (recef.org) est une source d'information importante sur les activités électorales francophones. En effet, les *actualités* informent les membres sur les activités du réseau, le *calendrier* indique les activités électorales des pays membres de l'OIF et les *fiches pays* présentent l'information de base sur l'organisation des élections dans les pays membres du réseau.

Le site Internet présente aussi les rapports d'activité, les publications et les déclarations officielles du réseau, et il comporte également un important savoir électoral au sein de sa bibliothèque virtuelle, qui compte plus de 300 titres et qui est une source de documentation très utile en matière de gestion des élections dans l'espace francophone. Cette bibliothèque contient des documents de recherche et d'analyse sur différentes problématiques électorales, les législations électorales et des documents relatifs aux organismes de gestion des élections de la Francophonie. Elle assure ainsi une meilleure circulation du savoir électoral francophone pour l'ensemble des membres, tout en contribuant au rayonnement de la littérature électoral francophone.

L'année de son lancement en 2012, le site Internet du RECEF avait reçu un peu plus de 2 500 visites en provenance de 81 pays. Dans les dernières années, le site Internet a connu une croissance d'achalandage de 20 % en moyenne chaque année, portant le nombre de visites à plus de 8 000 pour l'année 2018.

Le compte Twitter du RECEF, créé en 2015, a également connu une affluence en croissance. Au 31 décembre 2018, le compte Twitter du RECEF comptait 930 abonnées, soit près du double de l'année précédente. C'est le secrétariat général qui anime le compte du réseau, en conformité avec sa politique éditoriale. Suivez-nous : [@recef_org](https://twitter.com/recef_org).



Bilan des résultats de l'objectif 3 : Réaliser des actions de réseautage international et faire rayonner les institutions électorales francophones

Résultats attendus	Réalisation
Entretenir les contacts existants avec des organisations internationales œuvrant dans le domaine électoral.	Outre l'OIF, avec qui il est en communication constante, le RECEF a entretenu des relations avec plusieurs organisations internationales tel que : l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), International IDEA, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Centre européen d'appui aux élections (ECES), OSIWA, International Foundation for Electoral Systems (IFES), ainsi que plusieurs autres réseaux institutionnels de la Francophonie.
Participer aux 6 ^{es} Journées des réseaux institutionnels de la Francophonie	Le président et la secrétaire générale du RECEF ont représenté le réseau lors de la des 6 ^{es} Journées des réseaux institutionnels de la Francophonie, les 29 et 30 mai 2018.
Rédaction et publication d'un rapport synthèse sur le thème « femme et élections ».	Le rapport a été rédigé par le secrétariat général du RECEF et publié en octobre 2018 sur le site Web du réseau.
Enrichir la bibliothèque virtuelle de nouvelles publications portant sur les élections.	La bibliothèque virtuelle a été enrichie de 10 titres, portant son nombre à 305 publications accessibles gratuitement.

4. LES ACTIVITÉS D'ADMINISTRATION DANS UNE PERSPECTIVE PARTICIPATIVE DES MEMBRES

4.1 L'administration, la planification et la reddition de comptes

6^e Assemblée générale du RECEF

Le 22 mars 2018, 21 organismes de gestion des élections francophones étaient représentés à Madagascar lors de la 6^e Assemblée générale du réseau.

Ce fut l'occasion pour les administrateurs de présenter les états financiers, le rapport d'activité de l'année 2017 et le plan d'action 2018, qui ont tous été adoptés par les membres. De plus, les membres ont élu les administrateurs pour de nouveaux mandats de deux ans jusqu'à l'assemblée générale de 2020.



Répartition des 32 institutions membres du RECEF au 31 décembre 2018

L'administration du RECEF par le Bureau

Les articles 30.1 et 30.2 des Règlements généraux du Réseau prévoient que les administrateurs du Bureau sont élus en assemblée générale pour un mandat de deux ans, à l'exception du poste de secrétaire général, qui bénéficie d'un statut permanent au Bureau parce qu'il administre le secrétariat général situé au siège social du réseau. Par conséquent, le mandat des administrateurs a été renouvelé à l'occasion de la 6^e Assemblée générale, qui s'est tenue le 22 mars 2018 à Madagascar. Voici la composition du Bureau à la suite à cette élection :

- Président Général Siaka Sangaré Mali
- Vice-Président Hery Rakotomanana Madagascar
- Secrétaire générale Catherine Lagacé Québec
- Administratrice Geneviève Boko Nadjo Bénin
- Administratrice Maria Do Rosário Gonçalves Cap-Vert

Au cours de l'année 2018, les administrateurs et les administratrices du Bureau se sont rencontrés à quatre reprises : deux fois par l'entremise de conférences téléphoniques et en marge d'une activité du réseau à deux occasions. Les réunions se sont tenues le 8 février, le 19 mars, le 17 mai et le 3 octobre.

4.2 Le financement du réseau et des activités

Le RECEF a été en mesure de réaliser les objectifs qu'il s'était fixés pour l'année 2018, grâce à une contribution financière significative de l'OIF et à l'engagement dévoué de ses membres.



Les revenus du RECEF associés aux cotisations des membres pour l'année 2017 s'élèvent à 27 834 dollars canadiens. L'OIF a mis à la disposition du RECEF une subvention de 75 453 dollars canadiens pour soutenir les activités du réseau. Les chiffres présentés ci-dessous représentent une synthèse des états financiers 2018.

\$ canadiens

Euros¹

Revenus de l'année 2018

• Subvention reçue en 2018 de l'OIF	75 453 \$	50 000 €
• Cotisations des membres	28 000 \$	18 648 €
• Autres revenus	391 \$	260 €
• Argent disponible 2018	103 844 \$	68 908 €

Dépenses de l'année 2018

• 6 ^e Séminaire et 6 ^e AG du RECEF	66 210 \$	44 096 €
• Journées des Réseaux de l'OIF	4 187 \$	2 799 €
• Mission d'études à Québec	27 729 \$	18 578 €
• Séminaire de l'AFAPDP	1 397 \$	992 €
• Frais administratifs et bancaires	1 375 \$	916 €
• Total des dépenses 2018 :	100 898 \$	67 381 €

Bilan des résultats de l'objectif 4 : Administrer le réseau dans une perspective participative des membres

Résultats attendus	Réalisation
Tenir la 6 ^e Assemblée générale.	La 6 ^e Assemblée générale a été tenue à Antananarivo, Madagascar, le 22 mars 2018.
Tenir 4 à 5 réunions du Bureau.	Les administrateurs du Bureau se sont réunis à 4 reprises.
Rédiger et déposer le Rapport d'activité 2017 et le Plan d'action 2018 lors de l'Assemblée générale 2018.	Le Rapport d'activité 2017 et le Plan d'action 2018 ont été déposés lors de l'Assemblée générale 2018.
Publier le Rapport d'activité 2017 sur le site Web du RECEF.	Le Rapport d'activité 2017 a été publié sur le site Web du RECEF en avril 2018.
Présenter une demande de financement à l'OIF pour l'année 2018.	La demande de financement 2018 a été présentée à l'OIF le 20 décembre 2017.
Produire des rapports de dépenses périodiques à l'OIF, ainsi qu'un rapport final qui répond aux	Un rapport d'étape a été transmis à l'OIF le 3 mai 2018 et le rapport final a été transmis le 13

¹ Les dollars canadiens sont la monnaie de référence. Les euros sont indiqués à titre informatif seulement.

exigences prévues au Protocole d'accord en vigueur.	novembre 2018.
Solliciter le paiement des cotisations annuelles aux membres du réseau.	Les lettres de demande de paiement des cotisations annuelles 2018 ont été transmises aux membres le 3 janvier 2018.
Solliciter la participation financière des membres lors des activités du réseau.	Toutes les activités du RECEF sont réalisées grâce à une contribution financière ou une prise en charge partielle des membres qui y participent.
Produire les états financiers 2017 et les présenter lors de la 6 ^e Assemblée générale.	Les états financiers 2017 ont été produits par une firme comptable indépendante et ils ont été présentés lors de la 6 ^e Assemblée générale, le 22 mars 2018.

LES PERSPECTIVES

Au cours de l'année 2019, le RECEF souhaite contribuer à la *Stratégie de la Francophonie pour la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, des droits et de l'autonomisation des femmes et des filles*, qui a été adoptée le 12 octobre 2018 lors du XVII^e Sommet de la Francophonie par les Chefs d'États et de gouvernements en proposant une *Stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes*. Le RECEF s'engage à travailler dans l'esprit de l'article 24 de la *Déclaration d'Erevan*, dans laquelle les Chefs d'États et de gouvernements des pays ayant le français en partage :

« [réaffirment leur] plein soutien à l'action menée par l'OIF, [...] et les réseaux institutionnels de la Francophonie, pour la prévention, la gestion et le règlement des crises et des conflits, l'accompagnement des processus de transition et la consolidation de la paix, la promotion du respect des principes du droit international et pour renforcer la démocratie et le respect des droits de l'Homme [...] ».

Concrètement, le Réseau propose de favoriser une participation paritaire entre les femmes et les hommes à l'ensemble de ses activités, en plus de créer comité de travail nommé *Forum des femmes*, afin notamment de poursuivre la réflexion et les actions visant à introduire la dimension de genre dans l'ensemble du cycle électoral.

Le RECEF compte également poursuivre ses efforts en faveur de la consolidation des systèmes francophones d'identification des personnes en âge de voter, la professionnalisation et la pérennisation des organismes de gestion des élections.

Finalement, le Réseau entend poursuivre ses activités d'échanges des bonnes pratiques électorales, ses missions d'étude, sa contribution à la mise en œuvre des activités de l'OIF et le partage ainsi que la diffusion du savoir et des pratiques électorales.

ANNEXE : LA DÉCLARATION DU RECEF À ANTANANARIVO

Nous, membres représentants des organismes de gestion des élections du Réseau des compétences électorales francophones (RECEF), réunis à Antananarivo, du 20 au 21 mars 2018 dans le cadre du Séminaire international d'échanges ayant pour thème : « *Un processus électoral inclusif favorisant la participation des femmes et des minorités* », en présence de l'Organisation internationale de la Francophonie et d'autres partenaires internationaux;

Réitérant notre engagement à la Déclaration de Bamako adoptée le 3 novembre 2000 dans le cadre du *Symposium sur le bilan des pratiques de la démocratie, des droits et des libertés dans l'espace francophone*, à la Déclaration universelle des droits de l'Homme adoptée le 10 décembre 1948 ainsi qu'à la Convention des Nations unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes de 1979.

En nous appuyant sur les travaux du Séminaire qui ont contribué à la réflexion sur les pratiques favorisant une parité entre les femmes et les hommes;

Considérant les échanges de bonnes pratiques qui ont permis d'approfondir les connaissances en relation avec la participation inclusive des femmes et des minorités dans les processus électoraux, notamment à travers les cinq ateliers de travail, à savoir:

- État des lieux de la représentation politique des femmes et les mesures incitatives visant à atteindre la parité;
- La diversité et la parité des candidatures et les campagnes électorales;
- Le recensement et le vote : la participation des femmes et des minorités aux élections;
- La composition paritaire des organismes de gestion des élections et le recrutement des agents électoraux;
- L'intégration de la perspective de genre et de diversité intégrée au cycle électoral et le rôle des organismes de gestion des élections.

Recommandons aux organismes de gestion des élections (OGE), aux acteurs des processus électoraux, aux organisations de la société civile, en conformité avec le contexte historique et socioéconomique des pays membres et en considérant la culture électorale et la politique nationale:

- de poursuivre la réflexion et l'échange de bonnes pratiques relativement aux mesures incitatives favorisant une représentation politique paritaire entre les femmes et les hommes;

- de favoriser l'adoption et la mise en œuvre d'un cadre législatif contraignant de manière à rendre effectives les mesures prises en faveur d'une plus grande implication des femmes dans la politique et les processus électoraux;
- de documenter et d'analyser, pour chaque pays, les facteurs qui ont un effet discriminatoire sur la candidature des femmes afin d'identifier des mesures efficaces et adaptées pour favoriser et accroître leur représentativité;
- d'intégrer une perspective de genre et inclusive des différents groupes dans l'analyse, la planification et la mise en œuvre des actions et des stratégies des OGE, dont la collecte de statistiques relatives au genre et à la représentation des minorités;
- de favoriser l'embauche de personnes représentatives de la diversité de la société au sein de l'organisme de gestion des élections ainsi qu'un environnement de travail inclusif;
- de poursuivre la réflexion et les actions visant à introduire une perspective de genre dans l'ensemble du cycle électoral, en collaboration avec les acteurs concernés, dont les partis politiques, les médias et la société civile, en misant notamment sur des initiatives en matière de sensibilisation, d'information et d'éducation politique;
- de promouvoir les valeurs idéologiques égalitaires et d'inviter les OGE à formuler des recommandations de manière à favoriser un processus électoral inclusif et exempt de violence.

Exprimons nos sincères remerciements au peuple malgache et à son gouvernement, à la Commission électorale nationale indépendante de Madagascar et à l'Organisation internationale de la Francophonie pour leur appui respectif à l'organisation de cet événement qui a permis aux participants d'échanger et d'enrichir leur connaissance sur la participation inclusive des femmes et des minorités aux processus électoraux.

Fait à Antananarivo

Le 21 mars 2018

Les personnes participantes